

Ce qu'il faut savoir pour constituer un dossier conforme

L'Avis de Poursuite d'Études (APE) : est à faire remplir et signer par votre établissement :

- Votre établissement souhaite que ce document reste confidentiel :

Téléchargez le document APE disponible dans votre espace candidat puis transmettez le à votre établissement qui nous le retournera par mail à : admission@ingenieurs2000.com

- Votre responsable poursuite d'études vous transmet le document :

Insérez vous-même l'APE dans les documents de votre espace candidat.

Remarque : L'APE peut être rempli manuellement par le responsable des études (signature et cachet obligatoire) ou informatiquement (signature électronique du responsable obligatoire).

- Pour les candidats en Licence ou déscolarisé en 2018-2019 merci de fournir l'APE relatif à votre formation Bac+2

Carte d'Identité Nationale (CNI) ou Carte de Séjour (CDS) :

Ce document est à numériser en un seul et même PDF (recto verso).

Document « Mon Coursus » :

Ce document est un pdf remplissable disponible dans votre espace candidat. Téléchargez-le puis enregistrez-le « sous » dans votre ordinateur. Après l'avoir dument complété, vous pourrez l'intégrer à vos documents de votre espace candidat.

Attestation Classement du candidat dans la Promotion (ACP) uniquement Parcours de l'Excellence :

Ce document est un pdf remplissable disponible dans votre espace candidat. Téléchargez-le puis enregistrez-le « sous » dans votre ordinateur. Il est à faire remplir par le professeur référent (ou responsable formation) afin de justifier du classement dans les 20% premiers dans la promotion pour le Parcours de l'Excellence uniquement. Une fois le document dument complété par votre établissement, vous pourrez l'intégrer dans votre espace candidat. L'établissement peut également nous le retourner par mail à admission@ingenieurs2000.com

Notes semestres 1,2 et 3 2018-2019 :

Pour les candidats en Licence Pro ou déscolarisé en 2018-2019 merci de fournir vos notes relatives à votre formation Bac+2

Pour les candidats de prépa ATS merci de bien vouloir fournir également vos bulletins de notes du BTS ou DUT.

Notes 3ème semestre 2018-2019 :

Un délai est accordé pour les candidats au Parcours de l'Excellence pour déposer les notes S3 : 5 mars 2018

Lettre de motivation (LM) :

La lettre de motivation est destinée au responsable de la formation. Si vous faites deux choix de formation (non obligatoire), vous devez faire deux lettres de motivation en fonction de la formation.

Curriculum Vitae :

Le CV est destiné au responsable de la formation. Si vous faites deux choix de formation (non obligatoire), vous devez faire deux CV pour chaque choix.